

# L'ENVIRONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

G L O B A L E N V I R O N N E M E N T O U T L O O K

Le quatrième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial "L'environnement pour le développement" (GEO-4) est publié en 2007, exactement 20 ans après la publication du rapport séminale de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) – Notre futur commun – qui a placé le développement durable dans les programmes des gouvernements et autres décisionnaires. GEO-4 est le rapport de l'ONU le plus complet sur l'environnement, préparé par environ 390 experts et révisé par plus de 1 000 autres partout dans le monde.

Embargo jusqu'à 11h30, heure de New York, 25 octobre 2007.

## **Le monde a radicalement changé depuis 1987 – au niveau social, économique et environnemental.**

La population mondiale est passée de 5 milliards à plus de 6,7 milliards. L'économie mondiale s'est développée et est désormais caractérisée par une globalisation croissante. Au niveau mondial, le PIB par habitant (en parité des pouvoirs d'achat) a augmenté de 5 927 dollars en 1987 à 8 162 dollars en 2004. La croissance s'est cependant répartie de façon inégale entre les différentes régions. Les technologies ont également évolué et les habitudes de communication ont été révolutionnées avec la croissance des télécommunications et Internet. La croissance de la population et de l'économie fait peser une demande croissante sur les ressources naturelles.

## **La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) a reconnu il y a 20 ans que les questions sociales, économiques et environnementales étaient liées.**

Elle a recommandé l'intégration de ces trois aspects à la prise de décision en matière de développement. En définissant le développement durable, la Commission a reconnu le besoin d'équité inter et intra-générationnelle, un développement qui réponde aux besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux des générations futures.

## **L'évolution de certains facteurs, notamment la croissance de la population, les activités économiques et les modes de consommation ont augmenté la pression sur l'environnement. Le développement durable doit toujours faire face à des obstacles graves et persistants.**

Les 20 dernières années n'ont connu qu'une intégration limitée de l'environnement dans le processus de prise de décision en matière de développement.

## **La dégradation de l'environnement gêne le développement et menace le développement futur.**

Le développement est un processus qui permet d'améliorer le bien-être des populations. Le développement sur le long terme ne peut être obtenu que par la gestion durable de diverses ressources : financières, matérielles, humaines, sociales et

naturelles. Les ressources naturelles, notamment l'eau, le sol, les plantes et les animaux, constituent un moyen de subsistance pour la population.

## **La dégradation de l'environnement menace tous les aspects du bien-être humain.**

Il a été démontré que la dégradation de l'environnement entraîne des problèmes de santé, parmi lesquels certains types de cancers, des maladies à vecteur, le transfert de maladies de l'animal à l'homme, des déficits nutritionnels et des maladies respiratoires. L'environnement fournit des ressources matérielles essentielles et une base économique pour la vie humaine. La pêche, la forêt ou l'agriculture représentent 50% des emplois au niveau mondial. L'utilisation non durable des ressources naturelles, notamment la terre, l'eau, la forêt et la pêche, peut menacer les emplois individuels ainsi que les économies locales, nationales et internationales. L'environnement peut jouer un rôle significatif pour contribuer au développement et au bien-être des populations.

## **Assurer un environnement durable, l'objectif du Millénaire pour le développement n°7, est essentiel pour atteindre les autres objectifs du Millénaire.**

Les ressources naturelles sont la base de la subsistance pour de nombreuses communautés pauvres. Le capital naturel représente 26% de la richesse des pays à faible revenu. Jusqu'à 20% du total des maladies dans les pays en voie de développement sont liés aux risques environnementaux.

## **Des progrès vers un développement durable ont été accomplis depuis 1987 lorsque la CMED a émis son rapport *Notre futur commun*.**

Le nombre de processus intergouvernementaux liés à l'environnement et au développement a augmenté (par exemple le Sommet de Rio en 1992 et le Sommet mondial sur le développement durable en 2002), et il y a eu une croissance rapide des accords multilatéraux sur l'environnement (par exemple le Protocole de Kyoto et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants) pour traiter les défis environnementaux.



UN Photos/Milton Grant

Depuis que le rapport de 1987 de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a été présenté par Gro Harlem Brundtland (ci-dessus), des progrès en faveur du développement durable ont été effectués, mais il reste beaucoup à faire.

Des stratégies de développement durable ont été mises en place au niveau local, national, régional et international. Un nombre croissant d'études scientifiques (par exemple les rapports du Panel intergouvernemental pour les changements climatiques) a favorisé une meilleure compréhension des défis environnementaux.

**Malgré certains changements dans la gouvernance environnementale, et une meilleure compréhension des liens entre l'environnement et le développement, la progression vers un développement durable s'effectue lentement.**

Les stratégies de développement ignorent souvent le besoin de préserver des écosystèmes dont dépendent les objectifs de développement sur le long terme. L'action a été limitée à certains problèmes, par exemple le changement climatique, les polluants organiques persistants, la gestion de la pêche, les espèces invasives ou l'extinction des espèces.

**Des politiques efficaces sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernance.**

Alors que des solutions classiques continuent à être utilisées, les dirigeants mondiaux doivent aussi traiter les facteurs de changement et les problèmes environnementaux eux-mêmes. Plusieurs outils nés au cours des 20 dernières années peuvent avoir une grande utilité stratégique. Les instruments économiques, tels que les droits de propriété, la création de marchés, les obligations et les dépôts, peuvent contribuer à corriger les défaillances du marché et internaliser les coûts liés à la protection de l'environnement. Des techniques d'évaluation peuvent être utilisées pour mieux comprendre la valeur économique des écosystèmes.

Les sources et crédits des informations présentées ici sont disponibles et intégralement référencées dans le quatrième rapport GEO, L'environnement pour le développement.



**Adresse de contact**

Responsable, Section Avenir de l'environnement mondial (GEO)  
 Division de l'alerte rapide et de l'évaluation (DEWA)  
 Programme des Nations Unies pour l'environnement  
 P.O. Box 30552 Nairobi, 00100, Kenya  
 Tél : +254-20-7623491 • Fax: +254-20-7623944  
 Email : geo.head@unep.org • Internet: www.unep.org/geo